Avis de santé publique

Rappel : Avis concernant l’eau potable à Sanikiluaq

Date de début : 30 mai 2019
Date de fin : 3 juin 2019
Sanikiluaq (Nunavut)

Le ministère de la Santé rappelle à la population de Sanikiluaq que l’eau destinée à la consommation doit provenir des appareils d’osmose inverse installés dans chaque résidence.

L’eau provenant de ces appareils doit être utilisée pour :

- la consommation directe;
- la préparation de lait pour nourrissons;
- la préparation de jus et de glaçons;
- le lavage des fruits et des légumes;
- la préparation des aliments.

L’eau achetée en magasin est également bonne à boire.

###

Renseignements aux médias :

Wende Halonen
Agente principale des communications
Ministère de l’Exécutif et des Affaires intergouvernementales
867 975-6048
WHalonen@gov.nu.ca

ᐱᕙᓪᓕᐊᔪᑦ ᑐᓴᒐᒃᓴᙳᖅᑎᑕᐅᔪᑦ ᐱᔭᐅᔪᓐᓇᖅᑕᖅᑐᑦ ᐃᓄᒃᑎᑑᖓᓗᑎᒃ, ᖃᓪᓗᓈᑎᑐᑦ, ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᕖᑎᑐᓪᓗ ᐅᕙᓂ, *www.gov.nu.ca*.
News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on *www.gov.nu.ca*.
Tuhaqtaghat ittut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani *www.gov.nu.ca*.
Les communiqués de presse sont offerts en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au *www.gov.nu.ca*.

Communications